

Cercle de Tours 94^e

bulletin n°27

mardi 29 décembre 2015

Silence

STOP AUX IDEES RECUES SUR L'IMMIGRATION

DES CHIFFRES POUR COMPRENDRE ET AGIR

Ce n'est pas l'immigration qui amène l'insécurité mais l'insécurité qui génère l'émigration. Après les "massacres" de Paris ne renonçons pas à accueillir, car, malgré les noyades en Méditerranée, la poussée irrésistible des "réfugiés" Syriens vers l'Europe va continuer et les transferts de Calais vont amener des demandes nouvelles en Indre et Loire. A l'exemple de ce que le département a su mobiliser pour les 173 Chrétiens d'Orient, il est possible de faire les mêmes efforts pour accueillir les autres demandeurs d'asile qui nous sollicitent.

A la lecture des chiffres de l'immigration en France et à Tours, détaillés ci-après, nous pouvons trouver les moyens de mettre en échec la plupart des idées reçues qui sous-tendent les principaux axes de la Politique retenue par notre pays en ce domaine et aussi lutter efficacement contre les tentations extrémistes qui se sont exprimées dans les votes de ces derniers jours.

1° - La France n'est pas envahie...

Constat :

- > il ya autant de départs de Français (195.000) que d'arrivées d'étrangers (200.000)
- > en 2014, les demandeurs d'asile ne sont que 50.000 (hors enfants et réouverture de dossier) alors qu'ils étaient 80.000 dans les années 90 (source : Jean Haffner).
- > en 2014, les demandeurs d'asile arrivent surtout de République Démocratique du Congo, de Chine, de Russie et de Syrie
- > 40% s'installent dans quatre régions (Ile de France, PACA, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon).
- > en France, 15 % des étudiants sont étrangers et la moitié d'entre eux sont doctorants.
- > sept voies d'accès sont utilisées (l'Espagne, le Maroc, la Tunisie, la Lybie, la Grèce, la Turquie, et la Pologne) et sont très dangereuses (Méditerranée, Sinaï).
- > dès 2013, la route des Balkans commence (Irak puis Syrie, Afghanistan et Erythrée) : les migrants fuient DAECH ou Bachar el Assad et ses 240.000 morts ; mais 80 % sont réfugiés dans les pays limitrophes (Pakistan, Liban ou Iran). (source : HCR pour 2013)
- > depuis 1939, il y a eu déjà des vagues migratoires semblables (Espagnols, rapatriés d'Algérie, Chiliens, Boat People d'Indochine)

...Tours non plus !

Mais fait un effort particulier pour les Chrétiens d'Orient.

- > l'Indre et Loire, dont la population représente 1% de celle du pays entier, accueille 1% des demandeurs d'asile (500 par an) et compte 1% des sans-abri de France (source : EAO, Nouvelle République du 29/07/2015)
- > l'association Chrétiens-Migrants reçoit 80% des primo-arrivants (soit 390 personnes de 30 nationalités)

- > avec RESF, TSP., la CIMADE, le Secours Catholique et la Croix Rouge, Chrétiens-Migrants obtient des régularisations, paie des taxes et bloque des expulsions.
- > avec l'Ordre de Malte, la ville de Tours fait un effort spécial pour les réfugiés chrétiens mais l'ASE rejette 10 à 12 mineurs isolés par an sous prétexte que leurs papiers sont faux

Chiffres pour la France :

- > titres de séjour : 3.005.113 en 2008 ; 2.865.748 en 2010 soit 8,4% de la population française (source : AFP - janvier 2012).
- > arrivées par an : 200.000 en moyenne (90.000 familles, 50.000 étudiants ; 60.000 demandeurs d'asile). 187.000 en 2005 ; 189.455 en 2010 ; 182.595 en 2012 soit une baisse de 15% par rapport à 2003 (216.000).
- > mineurs isolés étrangers (MIE) : 4.500
- > répartition pour 2005 (187.000 arrivées) : 50% de familles (92.000) ; 25% d'étudiants (46.000) ; 25% d'autres statuts (réfugiés : 16.000 ; travail : 11.000 ; retraite-maladie : 22.000).
- > asile en 2014 : 64.811 (10% d'enfants ; 14% de réouvertures de dossiers ; 76% de primo arrivants adultes).
- > implantation : 40% dans quatre régions (Ile de France, PACA, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon) ; 1% en Indre et Loire.
- > étudiants étrangers : 60.000 en 2013 (soit 15% de la population étudiante : 11% en licence, 19% en master ; 42% en doctorat).
- > régularisations : 131.000 en 1981 ; 80.000 en 1997 ; 36.000 en 2012 ; 46.000 en 2013 (dont 10.000, soit 81%, suite à la circulaire Valls).
- > réfugiés : 15.000 par an attendus sur deux ans (Syriens, Irakiens, Afghans) et 2.500 Chrétiens d'Irak.
- > naturalisations : 116.500 en 2010 ; 77.000 en 2014.
- > expatriés français : 3,5 millions (+35% en 10 ans ; 197.000 pour l'année 2013) (source : INSEE - La Croix du

13/10/2015)

> solde migratoire : 70.000 en 2011 ; 90.000 en 2014. (source : *Charlie hebdo* du 02/09/2015)
> grands exodes : 700.000 Espagnols en 1939 ; 1 million de rapatriés d'Algérie en 1962 ; 40.000 chiliens en 1973 ; 130.000 Boat people indochinois en 1975. A partir de 2015, 160.000 réfugiés seront accueillis en Europe, sur deux ans, mais l'Allemagne à elle seule en accueillera 800.000. (source : *Mediapart* - 22/09/2015)

Chiffres pour Tours :

> asile (hors enfants et réouverture) : 390 en 2011 ; 354 en 2013 ; 248 en 2014 (+10 mineurs isolés étrangers).
> réfugiés : 173 Irakiens ; 3 Syriens.
> régularisation Valls (partenariat RESF/TSP) : 40 familles d'enfants scolarisés ; 30 à 40 travailleurs sans-papiers.
> paiement de taxes : 120 par an (dons privés transitant par la Croix Rouge et le Secours Catholique).
> blocage d'expulsions : 16 arrestations désavouées entre novembre 2011 et mai 2012.

Nota : ces chiffres sont ceux de Chrétiens-Migrants. La préfecture ne publie plus ses chiffres depuis 2003. L'accueil de Tours, en 2014/2015, avec l'intervention de l'Ordre de Malte, de 173 chrétiens- d'orient est exemplaire (titre de réfugié, logement, FSL, RSA, scolarisation des enfants en école catholique). Celui de 22 mutés du CADA de Metz à Tours, et le transfert à Fondettes, début décembre 2015, de 21 jeunes de Calais constituent également une implication spéciale.

2°- La France n'est plus vraiment une terre d'asile.

Constat :

> accueil : la France accueille peu. Elle est 10ème au regard de la population (4ème en Europe)
> centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) : les places sont insuffisantes, les procédures et les séjours trop longs (deux ans en moyenne), les refus surchargent l'accueil d'urgence de droit commun. La limitation des places et l'interdiction de travailler sont des outils de la politique de rejet.
> fermeture des frontières : avec l'Europe, la France choisit les barrages aux frontières extérieures, les corps de gardes-frontières, le "hot spot" (tri des migrants), les quotas de "relocalisation" sur deux ans pour 160.000 réfugiés qui obtiendront le statut et l'accélération des "déportations" des demandeurs d'asile non admis.
> rejet des étrangers : la France choisit des procédures violentes, très coûteuses humainement et financièrement bien qu'elles soient inefficaces et donc inutiles. Elle n'utilise que pour eux l'enfermement administratif d'hommes, de femmes même avec leurs enfants dans des camps de rétention qui sont de véritables prisons. (source : *Moniteur des Travaux Publics* - 16/01/2009) Les expulsions par avion se font de force et avec l'administration de drogues.

Chiffres pour la France :

> la France se situe au 4ème rang des pays européens au niveau du nombre de réfugiés accueillis (63.752), derrière l'Allemagne (202.834), la Suède (81.201) et l'Italie (64.886). Mais si l'on évalue sa capacité d'accueil par rapport à sa population, elle se retrouve 10ème sur onze pays. (source : *classement de l'office Suisse des Migrations - janvier 2014*)
> la France accepte la "relocalisation" sur deux ans de 30.000 réfugiés statutaires, sur les 160.000 que compte

des Comptes - La Croix du 21/10/2015)

> encampement dans 25 centres de rétention administrative, comprenant 3000 places et surveillés par 3000 gendarmes, de 29.167 personnes en 2011, dont 312 enfants.
> expulsions (retours contraints) : 17.422 en 2009 ; 16.297 en 2010 ; 19.310 en 2011 ; 21.841 en 2012 ; 20.300 en 2013 et 19.500 en 2014 (10% des entrées, 6.8% des OQTF et 4% des déboutés). (source : *Cour des Comptes - La Croix* du 21/10/2015)
> coût d'une expulsion : 20.970 € (source : *Rapport au Sénat - 2009*) ou 27.000 € selon la Cimade.

Nota : nationalement, les chiffres publiés sont manipulés par les pouvoirs et les partis politiques. Les "analyses mensuelles" de Jean Haffner, ancien responsable des migrants au Secours Catholique, tirés de l'OFPPA et l'INSEE, sont notre référence. Ces analyses montrent une baisse très importante des arrivées par rapport à 2003 (-30%) et aussi une réduction significative en 2014 par rapport à l'année précédente (64.000 au lieu de 66.000 -enfants et réouvertures inclus). Ils contredisent l'annonce d'une augmentation inégalée depuis 2007.

3°- La France peut loger et nourrir tous les demandeurs d'asile et sans-abri à moindre coût.

Constat : en France, 140.000 sans-abri sont recensés dont un tiers d'étrangers (source : *INSEE - mars 2014 et rapport d'Emmaüs* du 03/02/2015) mais le 115 refuse 50% de leurs demandes d'hébergement d'urgence. La nécessité d'accueillir près de 30.000 réfugiés supplémentaires en deux ans? a révélé des gisements insoupçonnés de logements en attente de réhabilitation. Partout en France la liste des logements HLM disponibles s'allonge. (source : *J-B François - La Croix* du 16/09/2015). Par ailleurs, des milliers de places dans des casernes, gendarmeries, centres AFPA, maisons de retraites, logements d'instituteurs ou de curés, restés vides depuis des mois voire des années, sont enfin identifiées. Le plan gouvernemental lancé en août prévoit de recourir au système "Solibail" (dispositif garanti par l'État) Nous le disons depuis plus de dix ans : les moyens de ne laisser personne à la rue existent partout.

Chiffres pour la France :

> relocalisation des 30.000 Syriens sur 2 ans (15.000 par an). 500.000 réfugiés pourraient être logés en HLM mais ils n'arrivent pas et des milliers de demandeurs d'asile ne sont pas hébergés (129.000 logements HLM sont libres et pourraient accueillir quatre personnes ce qui permettrait de loger 500.000 réfugiés) (source : *JT de France2* des 25/09/2015 et 20-21/10/2015). Par ailleurs, 1000 logements familiaux sont offerts par "Action Logement" (organisme des employeurs pour le logement social) ; 13.000 places sont disponibles pour les familles démunies (9.000 places pour le système "Solibail" garanti par l'État, et 4.000 places en pensions de familles et maisons-relais) et plus de 7.000 logements sont proposés par des particuliers
> coût : la prise en charge d'une personne (hébergement + nourriture) est de 13.000 € par an (source : *Cour des Comptes-La Croix* du 21/10/2015), 12.000 € à Toulouse (source : *la Vie* du 05/03/2015) et 10.000 € à Tours (source : *DDCS* - 01/07/2015). Le coût de la nuitée en hôtel est de 17 € par personne et par nuit (abaissé à 6 € avec le système Solibail).

Chiffres pour Tours :

> en Touraine, le souci important pour les demandeurs d'asile concerne le logement. La Touraine qui correspond à 1% de la population Française reçoit le même pourcentage de migrants mais en laisse à la rue plus que la moyenne nationale. L'Etat et le Département ne respectent pas les lois sur l'hébergement des sans-abri ce qui est particulièrement indigne quand ils laissent à la rue des femmes, des enfants en bas âge, des handicapés et des mineurs isolés étrangers à la rue. Les places d'hébergement sont notoirement insuffisantes dans le département ; leur nombre détaillé n'est pas publié (CADA, HUDA, CHU, CHRS, pensions de familles et Plan Hiver). Les infos officielles ne sont ni compréhensibles ni vérifiables. Depuis plusieurs années pour pallier ces déficiences Chrétiens-Migrants et ses partenaires (associations, paroisses, particuliers) prennent en charge, sans subvention, les familles abandonnées par les services sociaux. Cet été, ces organisations indépendantes ont dû installer un campement au Sanitas pendant deux mois et demi, pour 30 à 40 personnes. L'action des associations qui supplée ces carences est volontairement ignorée par les pouvoirs publics, qui, dans le même temps, ont accepté de recevoir de nombreux Chrétiens d'Orient. Le changement d'attitude des élus du département à l'égard des réfugiés chrétiens, appuyé par l'injonction du Pape d'accueillir tous les demandeurs d'asile sans distinguer le motif de leur exil, ont conduit les Eglises Chrétiennes de Tours à décider de s'engager cette année à loger des familles étrangères.

Sur les 140.000 sans-abri qui sont recensés en France dont un tiers d'étrangers (source : INSEE - mars 2014 et rapport Emmaüs du 03/02/2015), la Touraine en dénombre 1% (soit 1.400 sans-abri). A Tours, le 115 refuse 63,12% des demandes d'hébergement alors qu'au niveau national ce taux de refus est de 50% (source : EAO et Enquête FNARS - Nouvelle République du 29/07/2015)

> le 115 refuse tous les jours d'héberger 60 à 110 personnes et au moins autant n'appellent plus même en hiver. En 2014, entre octobre et décembre, 20 à 35 étrangers (dont 5 à 10 familles comprenant la moitié d'enfants) ont été rejetés. Le "Plan Hiver" n'a été actif que cinq semaines seulement, du 24 décembre 2014 au 15 février 2015. En 2015, rien n'est résolu et il reste toujours chaque soir deux à trois familles dehors.

> six jeunes de 15 ans et 2 handicapés de 23 et 20 ans ont été abandonnés plusieurs mois en 2015.

> le nombre global actuel des places d'hébergement dans le département, toutes catégories confondues, au 1er Juillet 2015, selon la DDCS, serait de 1.200 et correspondraient à une dépense de 12 millions €. le nombre de places à ouvrir en Touraine devrait être de 1.400. Il manque donc 200 places.

> il existe 2000 logements vides à Tours dont 640 reconus par la Préfecture.

> 70 logements sont offerts aux Syriens par les Villes de Tours, la Riche, Chambray les Tours, Saint Avertin et Preuilly, mais aussi par des Eglises et des particuliers.

> les associations non subventionnées, les paroisses et les particuliers logent vingt-cinq familles (60 à 80 personnes).

> le campement de 30 à 40 personnes au Sanitas, installé pendant deux mois et demi, a fait économiser entre 60 et 80.000€ aux services sociaux (30 x 30 jours x 2,5 mois = 2.250 jours : 365 = 6,16 places par an à 10.000€ par place = 60.000€ et 40 X 30 jours x 2,5 mois = 3.000 jours : 365 = 8,22 places par an à 10.000€ par place = 80.000€).

> Chrétiens-Migrants loue six studettes et un appartement, et paie sur l'année 200 nuits d'hôtel (pour trois à quatre personnes). Annuellement, l'association prend en charge vingt personnes (200.000€) et quatre MIE

(200.000€).

> 10 à 15 repas sont fournis tous les jours aux personnes qui attendent au local de Chrétiens-Migrants pour leurs dossiers et leur hébergement par le 115 et ne peuvent pas trouver ailleurs à se nourrir. Pour pallier à cette déficience, la création de l'Association " La Table de Jeanne-Marie " a été décidée. Les coûts de prise en charge (10 à 13.000€ par place) qui sont de 3 à 4 fois ceux d'Emmaüs (13 à 15.000€ par famille) et 5 à 6 fois ceux de la survie à Chrétiens-Migrants ou de Solibail (2000€ par personne) doivent être adaptés en fonction des besoins réels.

4°-La France aura aussi besoin de migrants.

Constat : le déficit de naissances, très important en Europe, s'amorce en France. Dans moins de 20 ans la pénurie de travailleurs va déséquilibrer l'Europe et la France. Des études montrent que l'immigration n'a pas d'impact sur le chômage et les salaires. Dans le monde 280 millions de personnes parlent le Français en 2015 (soit 4%) et elles seront 700 millions en 2050 (soit 8%). (source : la Vie du 19/02/2015). Des conséquences commerciales et diplomatiques sont à prévoir.

Chiffres pour la France :

> natalité : le taux de renouvellement devrait être de 2,1 enfants par femme. En Europe, il est de 1,5 ; en France, de 2,01 ; en Allemagne, de 1,4. (source : la Croix des 7&8/03/2015) Le déficit de naissances est ainsi en France de 34.240 enfants par an (300.000 en Allemagne).

> travail : l'Europe aura besoin de 103 millions de travailleurs en 2033. (source : V. Raisson " Atlas des Futurs du Monde " ; R. Laffont - 2010)

> salaires : l'immigration n'a aucun impact sur les salaires (source : CEPII - Charlie hebdo du 02/09/2015)

> emplois en France : 320.000 postes n'étaient pas pourvus en 2014 selon le MEDEF. (source : La Croix du 28/09/2015)

> chômage : l'augmentation de 1% du nombre d'immigrés entraînerait une hausse du chômage de 0,05% qui s'annulerait en 5 ans. (source : OCDE - 2007 et ATD n°453 - août 2015)

5°- L' immigration rapporte plus qu'elle ne coûte.

Constat : la balance entre ce que les migrants coûtent et ce qu'ils cotisent est positive. L'envoi d'argent par les migrants à leur famille réduit l'aide publique au développement de moitié.

Chiffres pour la France :

> apport financier : 12 milliards € par an. (source : Xavier Chojnicki ; Université de Lille 2009)

> envoi aux pays d'origine par les particuliers : 325 milliards dans le Monde, 8 milliards pour la France.

> aide publique de la France : 9 milliards dont 5 d'annulation de la dette. Engagement de 0,7% du PIB soit 14 milliards (source : Notre Maison brule au Sud ; Fayard - 2010)

ACCUSATIONS ET MENACES CONTRE LES ASSOCIATIONS D'AIDE AUX MIGRANTS

Dans un article du 19 décembre 2015 de La Nouvelle République du Centre-Ouest qui relate avec précision ses propos, le Préfet d'Indre-et-Loire se livre à de graves insinuations et accusations contre des associations (qu'il se garde de nommer) qui sont solidaires des migrants dans notre département. Que lit-on en effet sous le titre : "Appel d'urgence, le Préfet irrité" ? Le préfet exprime *"son irritation vis à vis d'associations qui mettraient l'Etat et l'Entr'Aide Ouvrière dans la difficulté en faisant venir des familles, notamment tchétchènes, sans aucun contrôle ni possibilité de prise en charge."* Selon lui, *"il n'est pas convenable d'accueillir des familles [...] par des circuits parallèles."* Selon la Nouvelle République qui rapporte ses paroles, le préfet espérait même, à haute voix, que l'accueil de ces familles ... *"ne soit pas lié à des réseaux."*

Ces accusations ignobles, qui seraient diffamatoires si les associations mises en cause étaient nommées, les désignent comme complices ou parties prenantes de réseaux de passeurs. Ces réseaux criminels sont désignés comme des "trafiquants d'êtres humains" selon les termes de la loi. Nous ne pouvons pas croire que le préfet pense une minute ce qu'il déclare. Peut-on imaginer que de simples associations bénévoles aient le pouvoir de déclencher les "flux migratoires" dont s'effraie l'Europe entière ? Non, bien sûr.

Ces accusations sont purement et simplement des menaces. En effet, le code de l'entrée et du séjour des étrangers définit dans son article L 622 une dizaine de délits pénaux sous le titre d'"aide au séjour irrégulier", parmi lesquels le plus grave concerne les filières et réseaux de passeurs. Le préfet aurait-il l'intention de traduire telle ou telle association en correctionnelle, comme cela vient d'être fait dans les Alpes Maritimes où une militante de la Cimade vient de se voir infliger une lourde amende sans sursis pour le simple fait d'avoir transporté des personnes sans papiers dans sa voiture ? Par ailleurs le préfet tente de monter les associations les unes contre les autres désignant l'Entr'Aide Ouvrière comme victime des attaques des autres associations. Or ce qui est en cause, ce n'est pas l'association Entr'Aide Ouvrière elle-même mais la gestion du 115 (dispositif d'Etat) qui faute de crédits suffisants de l'Etat se trouve dans l'impossibilité d'héberger toutes les personnes à la rue. La soi-disant solution présentée par le directeur de l'Entr'Aide Ouvrière est très simple : il s'agit de mettre à la rue des personnes actuellement hébergées pour les remplacer par d'autres. Ce turn over de la misère est inacceptable : la direction d'Emergence qui applique avec zèle ce procédé infâme sur ordre de la préfecture a déjà été dénoncée par les associations et des salariés de l'Entr'Aide Ouvrière.

Ces attaques, venant de la plus haute autorité de l'Etat dans le département, s'inscrivent dans un contexte politique plus large :

- au niveau européen, après quelques discours généraux, contrôle des arrivées et fermeture des frontières avec création de nouveaux camps de rétention à la périphérie de l'Europe.

- au niveau français l'état d'urgence, dont on nous annonce la prorogation, donne aux préfets des pouvoirs exorbitants qui s'exercent contre des militants, des étrangers et des personnes sans papiers (notamment perquisitions

Accueil d'urgence : le préfet irrité

La Nouvelle République - 19/12/2015

Le préfet d'Indre-et-Loire, Louis Le Franc, a visité les dispositifs d'hébergement d'urgence sur Tours jeudi. A son programme? le "115" géré par l'association Entraide ouvrière place Jean-Meunier, le foyer associatif Albert-Thomas, l'accueil de nuit de l'association Émergence rue Louis-Mirault et une maraude avec la Croix-Rouge, rue des Minimes. Le préfet a profité de l'occasion pour exprimer son irritation vis-à-vis d'associations qui mettraient l'État et l'Entraide ouvrière dans la difficulté en faisant venir des familles, notamment tchétchènes, sans aucun contrôle ni possibilité de prise en charge.

Le préfet : *"Ce n'est pas convenable ni constructif"*

"Ces initiatives partent peut-être d'un bon sentiment, mais elles peuvent être préjudiciables pour l'ensemble de notre dispositif. Nos financements ne sont pas illimités. Il n'est pas convenable d'accueillir des familles, comme cela a été le cas hier soir et avant-hier (mardi et mercredi), par des circuits parallèles. Ce n'est pas constructif de mettre ainsi la pression sur l'État et les associations comme l'Entraide ouvrière", insistait le préfet.

Louis Le Franc avait, à son côté, le directeur de la Cohésion sociale. Et concluait, sans détours : *"Nous sommes passés en cinq ans de 6 à 8 millions d'euros d'aides annuelles pour gérer 422 places d'urgence."*

"Le 115 est le seul dispositif autorisé à gérer cette urgence. Par des initiatives malheureuses, nous devons héberger des familles dans des chambres d'hôtel. Et, l'hôtel, on ne sait pas faire et c'est coûteux. Héberger ainsi des familles dans ces conditions n'est pas acceptable". Le message est passé. Le problème n'est pas nouveau. Il dure depuis de longues années. Actuellement, il y aurait un roulement quotidien de 17 nuits d'hôtel financées ainsi. Jeudi, le préfet espérait même, à haute voix, que l'accueil de ces familles tchétchènes *"ne soit pas lié à des réseaux"*.

A l'Entraide ouvrière, au "115", le directeur Éric Le Page et son équipe expliquaient le fonctionnement du service : *"L'effort doit être porté sur la sortie des personnes qu'on accueille, sinon, on ira toujours vers un dispositif qui enfle, un embouteillage, un engorgement de nos services. Nous avons des valeurs de solidarité, d'humanisme; on aimerait toujours répondre à la misère du monde mais on doit gérer la réalité."* L'Entraide refuse en moyenne chaque jour une quinzaine de personnes, faute de place. Par période de grands froids, il y a la possibilité d'ouvrir un gymnase.

brutales aux domiciles de familles étrangères dans l'Isère, rafles de travailleurs immigrés dans un foyer d'accueil parisien...)

Nous réaffirmons notre solidarité active avec tous ceux que le pouvoir traite en "Indésirables" et constitue en boucs-émissaires de tous les dysfonctionnements sociaux. Et nous continuerons à exercer cette solidarité malgré les intimidations et les menaces car c'est cela que nous jugeons *"convenable et constructif"* pour reprendre les propos du préfet.

Fait à Tours, le 21 décembre 2015

contact : cercledesilence-tours@orange.fr

Le cercle de silence de Tours se réunit chaque mois à l'appel de Chrétiens-Migrants, LDH 37, RESF 37, Pastorale des Migrants, CCFD-Terre Solidaire, Rencontre Entraide Protestante, ACAT, CIMADE, EELV Touraine, NPA, ATTAC, Amnesty International 37, Collectif Palestine 37, et des individus en lutte...

Prochain Cercle de silence : mardi 26 janvier 2016